



Prévisions du marché du travail agricole du Manitoba jusqu'en 2025

Une force économique majeure ayant des perspectives de production positives, le secteur agricole du Manitoba est confronté à une pénurie croissante de main-d'œuvre qui risque d'entraver sa capacité à prospérer dans les années à venir.

Aperçu à l'échelle provinciale

Comptant 23 900 travailleurs en 2014, ou 6 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, le Manitoba était le sixième employeur en importance du secteur agricole canadien.

L'agriculture est un élément important de l'économie du Manitoba, et 3,5 % de sa main-d'œuvre est directement employée par ce secteur. L'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan sont les seules provinces à dépendre davantage du secteur agricole.

* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de vger et vigne.

Les trois principaux employeurs agricoles du Manitoba sont l'industrie des céréales et des oléagineux* et les industries bovine et porcine. Le Manitoba est le troisième employeur en importance de l'industrie des céréales et des oléagineux du Canada, 39 % de la main-d'œuvre agricole de la province étant employée dans cette industrie. Les industries bovine et porcine correspondent respectivement à 12 % et 10 % de la main-d'œuvre.

L'industrie agricole du Manitoba présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers : seule 1,4 % de la main-d'œuvre de la province est constituée de travailleurs étrangers, comparativement à 12 % à l'échelle du Canada.

En 2014, l'industrie agricole du Manitoba employait 23 900 personnes.

Il est resté 1 800 postes non pourvus, ce qui a coûté 282 millions de dollars à l'industrie.

D'ici 2025, on estime à 4 900 le nombre d'emplois qui pourraient ne pas être pourvus en raison d'un manque de main-d'œuvre canadienne.



La main-d'œuvre de l'industrie agricole du Manitoba est vieillissante. En 2011, près de deux travailleurs sur trois (61 %) étaient âgés de 45 ans ou plus, et d'ici 2025, 30 % de la main-d'œuvre sera partie à la retraite.

Malgré une décennie de baisse constante de la demande de main-d'œuvre, le secteur agricole du Manitoba a été incapable de pourvoir 1 800 postes en 2014, un déficit qui lui a coûté 282 millions de dollars en pertes de ventes. Il s'agit de la part la plus élevée des ventes agricoles perdues en raison de pénuries de main-d'œuvre parmi toutes les provinces.

D'ici 2025, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera, stimulé par une croissance solide de la production dans l'industrie des céréales et des oléagineux ainsi que les industries bovine et porcine, lesquelles représentent collectivement 61 % de la main-d'œuvre agricole de la province. L'offre de main-d'œuvre agricole de la province devrait toutefois diminuer au cours de cette période, ce qui accentuera la pénurie de main-d'œuvre et empêchera ce secteur essentiel de l'économie manitobaine d'atteindre son plein potentiel.



En 2014, on estime que les pénuries de main-d'œuvre ont coûté à l'industrie agricole du Manitoba 282 millions de dollars, ou 4,8 % des ventes.

Selon notre enquête auprès des employeurs agricoles de la province :

- 55 % ont été incapables de trouver suffisamment de travailleurs
- 23 % ont connu des pertes de production
- 22 % ont connu des retards de production

Tendances en matière de main-d'œuvre de 2004 à 2014

Entre 2004 et 2014, le nombre d'exploitations bovines, laitières et porcines a diminué. Par conséquent, la demande de main-d'œuvre du secteur agricole du Manitoba a diminué de 2,3 % par an, alors qu'elle augmentait de 0,1 % par an dans l'ensemble du Canada.

Malgré la baisse de ses activités, l'industrie a eu du mal à trouver un nombre suffisant de travailleurs. Il est resté 1 800 emplois non pourvus dans le secteur agricole du Manitoba en 2014, soit l'équivalent de 7 % de l'effectif total requis. Bien que ce pourcentage soit relativement faible, cette pénurie de main-d'œuvre a entraîné des pertes de ventes se chiffrant à 282 millions de dollars pour l'industrie agricole de la province.

Dans leurs efforts pour résoudre ces pénuries de main-d'œuvre, les producteurs agricoles de la province sont confrontés à un certain nombre de défis : 38 % ont indiqué l'emplacement rural comme étant un obstacle au recrutement, et 23 % ont signalé que les horaires variables et la saisonnalité avaient une incidence sur le maintien en poste des travailleurs. Bien que le taux de roulement involontaire enregistré dans la province soit le plus bas du secteur agricole au Canada (3 % par rapport à 7 %), le taux de roulement volontaire dépasse la moyenne du secteur agricole canadien (22 % par rapport à 18 %).

Prévisions de l'industrie jusqu'en 2025

Au cours des dix prochaines années, la demande croissante du marché pour les produits de l'industrie des céréales et des oléagineux et des industries bovine et porcine augmentera la pression exercée sur la main-d'œuvre, et la demande de main-d'œuvre agricole au Manitoba devrait croître de 0,3 % par an d'ici à 2025.

Dans un même temps, on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens dans la province diminuera sensiblement, en moyenne de 1,2 % par an. Cette proportion dépasse largement la moyenne nationale de 0,9 %.

Étant donné la demande accrue de main-d'œuvre conjuguée à la diminution de l'offre de main-d'œuvre, la pénurie de main-d'œuvre de la province s'accroîtra. D'ici 2025, le Manitoba sera incapable de pourvoir 4 900 postes dans l'industrie agricole avec les effectifs nationaux disponibles, soit l'équivalent de 18 % de l'effectif total requis. Autrement dit, plus d'un emploi sur cinq pourrait demeurer non pourvu. La vaste majorité de ces emplois (près de 4 800) seront des postes d'ouvrier agricole polyvalent et de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture.

La pénurie de main-d'œuvre devrait toucher le plus durement l'industrie des céréales et des oléagineux du Manitoba. En effet, 2 300 emplois (près de la moitié des postes à risque) pourraient ne pas être pourvus dans cette industrie.

Relever le défi

À l'avenir, de fortes perspectives de production et un besoin croissant de main-d'œuvre dans le secteur agricole du Manitoba coïncideront avec une diminution du bassin de travailleurs canadiens. D'ici 2025, 18 % des postes requis pour soutenir l'industrie risquent de ne pas être pourvus. Si l'on tient compte du fait qu'en 2014, un déficit de travailleurs de l'ordre de seulement 7 % a entraîné des pertes de ventes de 282 millions de dollars, cette situation pourrait avoir des conséquences importantes sur la rentabilité du secteur et son potentiel de croissance.



Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, l'industrie agricole de la province devra surmonter un certain nombre de difficultés importantes :

- La province manque de travailleurs ayant les compétences et l'expérience requises. Ce facteur a constitué un obstacle au recrutement pour 86 % des employeurs agricoles du Manitoba.
- L'industrie a du mal à retenir ses travailleurs. Près des deux tiers des employeurs agricoles du Manitoba ont signalé que le maintien en poste était un problème important pour leur exploitation.
- Bien des travailleurs ne souhaitent pas déménager en région rurale ou sont incapables de se déplacer vers les exploitations agricoles pour travailler, ce qui représente un obstacle au recrutement pour les employeurs agricoles situés dans ces régions.
- En 2011, 61 % de la main-d'œuvre agricole du Manitoba était âgée d'au moins 45 ans, comparativement à 44 % de la population active du Canada. D'ici 2025, 30 % de ces travailleurs agricoles auront pris leur retraite.

Toutefois, l'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Les taux de roulement involontaire enregistrés sont les plus bas parmi les secteurs agricoles de toutes les provinces.



- Les tendances démographiques saines, notamment le nombre stable de diplômés, aideront à renforcer le bassin de travailleurs de la province.
- L'amélioration de l'accès aux programmes de formation et la promotion du mentorat et de l'encadrement pourraient permettre d'accroître le bassin de main-d'œuvre qualifiée.

Alors que la pénurie de main-d'œuvre s'intensifie, le Manitoba devra trouver des moyens de renforcer le bassin de main-d'œuvre canadienne afin d'éviter des pertes financières et d'atteindre son potentiel de croissance.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tendances en matière de production et les défis liés au marché du travail dans le secteur agricole du Manitoba, veuillez consulter le rapport sur la question à l'adresse www.AgriLMI.ca.

À propos de cette fiche de renseignements

Les données fournies dans cette fiche de renseignements sont tirées des résultats d'une étude de trois ans portant sur la situation du marché du travail dans le secteur agricole canadien. Les renseignements ont été recueillis de la façon suivante : modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête et entrevues auprès de plus de 1 000 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de groupes de discussion et de webinaires. Pour lire le rapport sur la question, ou accéder à d'autres fiches de renseignements et rapports pour chaque province et produit de base, veuillez visiter le www.AgrilMT.ca.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Références photographiques : Doug Chorney, Alberta Pork, Mary Robinson, Lydia Schouten, Lee Townsend

